

RÈGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI DE SIMPLE À BONNEVAL

Article 1 – GENERALITES

1. Le tournoi est en cours d'autorisation.
2. Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD et du règlement ci-après.
3. Tout participation doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence 2026/2027 à l'inscription. Une vérification sera faite sur internet avant le tirage au sort
4. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
5. Le juge arbitre désigné par le comité d'organisation est Monsieur Frederic BELLEC . Ses décisions sont sans appel.
6. Le Gestionnaire Organisateur de Compétitions est Monsieur Denis RENAUD

Article 2 – EPREUVES ET CATEGORIES

1. Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBaD de la catégorie R5/R6/D7/D8/D9/P10/P11/P12 et NC . Cependant, les joueurs des catégories d'âge minime, cadet, junior peuvent participer si leur niveau leur permet de se confronter à des joueurs seniors et vétérans. Les joueurs mineurs doivent être placés explicitement et en permanences sous la responsabilité du représentant légal.
2. Les matchs seront organisés par poules dans sa phase préliminaire, puis par élimination directe.
3. Les tableaux proposés dans le tournoi sont : Simple Hommes et Simple Dames. Les matchs seront organisés par TOP en fonction des classements des joueurs inscrits. Des ajustements sur les TOP pourront être réalisés par les organisateurs en fonction du nombre d'inscrits et des points de chaque participant.
4. Les organisateurs se réservent le droit de limiter les inscriptions dans ou plusieurs tableaux.
5. Les inscriptions seront prises et retenues dans l'ordre de leur date d'envoi (formulaire d'inscription en ligne) et accompagnées du règlement.
6. Les inscriptions sont autorisées pour les joueurs classés entre R5 et NC.

La répartition des joueurs dans les différentes séries, ainsi que l'établissement des têtes de séries seront établies en utilisant la cote du CPPH

. Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieurs à celui du moins bien classé (règle du +1000). Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 400, alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 1400. Cas particulier : si le joueur le moins bien classé du tableau a plus de 1800 points, cette règle ne s'applique pas.

7. La côte d'un joueur prise en compte pour la répartition dans les tableaux sera celle du 10 Octobre 2026 (J-14 du tournoi).

8. Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum de trois inscrits

9. Tous les tableaux se dérouleront par poule dans leur phase en privilégiant 2 qualifiés par poule, puis par élimination directe ou bien par poule unique de 4, 5 ou 6 en fonction de la répartition des participants dans chaque tableau

Article 3 – **DEROULEMENT**

1. La compétition se déroulera au Gymnase 24 Rue du bois Chevalier 28800 Bonneval

2. Les simples hommes et dames se joueront uniquement le samedi.

3. Tout joueur devra se faire pointer à la table de marque dès son arrivée, chaque jour de la compétition. Toute personne non présente à l'heure de sa convocation pourra être déclarée W.O

4. Le volant plumes est obligatoire à partir des joueurs classés p10, facultatif de NC à P11. En cas de litige, le volant officiel de la compétition est le RSL 3 pro et Mavis 300. Des volants seront en vente dans la salle. Ils sont à la charge des joueurs. **tous volants hybride sont interdits.**

5. Les tableaux seront consultables via l'application ebad(QRcode) pourront être modifiés avant le début des matchs. Par conséquent, les horaires des matchs sont donc donnés à titre indicatif.

6. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.

7. Les matchs peuvent être appelés une heure avant l'horaire prévu.

8. Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match (tirage au sort, échauffement et test de volants compris). Passé un délai de 5 minutes après l'appel, tout joueur absent sera déclaré forfait à justifier par le juge arbitre

9. **Les matchs seront joués en 2 sets gagnants**

Chaque set se joue en 15 points.

Un set est remporté avec 2 points d'écart minimum.

En cas d'égalité à 14-14, le jeu se poursuit jusqu'à obtenir 2 points d'écart, avec un score maxime de 21 points(à 20-20, le point suivant remporte le set)

10. A la fin du match, les joueurs devront se présenter à la table de marque afin de renseigner le résultat du match sur une tablette numérique mise à disposition, avec l'utilisation de Scorebad.

11. **Le temps de pause en cours de match**

60 secondes lorsque le premier score atteint 8 points dans chaque set.

120 secondes entre deux sets

En cas de 3eme set, les joueurs changeront de demi terrain lorsque le premier score atteint 8 points

12. Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de 20 minutes.

13. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec les accessoires nécessaires à son match. Aucun des joueurs ne sera autorisé à quitter le terrain pendant le match, (sauf pendant les arrêts prévus article 16.2 des règles du badminton).

14. Tout joueur désirant quitter le Gymnase devra prévenir le juge arbitre sous peine d'être perdant par W.O. à l'appel de son nom.

15. Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre, à tout moment du tournoi.pour une demande d' information ou pour un litige

16. Tout participant au tournoi s'engage à ne pas demander de droits à l'image en cas de prise de photos ou film et citation sur les réseaux sociaux lors du déroulement de la compétition.

17. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

18. Toute personne étant suspecté d'avoir un état d'ébriété avancé ou sous l'emprise de substances illicites pourra être exclue du plateau et de la salle. Si le joueur conteste, l'organisateur pourra appeler la gendarmerie afin de faire contrôler l'état

19. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant leur match, leurs entraîneurs ou coaches, les membres du comité d'organisation, le juge-arbitre et les arbitres.

20. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibé. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).

22. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.

Article 4 – INSCRIPTIONS

1. les inscription seront ouvert vers le 1 septembre 2026

1.1La date limite d'inscription est fixée au **jeudi 15 Octobre 2026 à 23h59.**

1.2le TAS et la constitution des tableaux aura lieu le **17 Octobre 2026**

2. Le montant d' engagements est de 16 Euros pour le tableau.

3. Les inscriptions se feront exclusivement via la plateforme Badnet. Les joueurs pourront s'inscrire directement ou se faire inscrire par leur club. Pour toute difficulté vous pouvez contacter M. RENAUD Denis(tournoibadb@gmail.com) GEO du tournoi

4. Toute inscription au tournoi implique l'adoption du présent règlement

5. En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les inscriptions perçues seront remboursées à la hauteur de 16 euros montant de l'engagement. En cas de désistement avant le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscription sont remboursés. Après le tirage au sort, ils ne sont remboursés que sur présentation d'un certificat médical justifiant l'état de santé du joueur ou une preuve de son indisponibilité. Dans tous les autres cas, les droits d'inscriptions ne sont pas remboursés.

6. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré « forfait » après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera et postera, dans les délais impartis, les pièces justificatives à la Commission Régionale des tournois de la Ligue Centre val de loire de Badminton.

8. Aucune inscription d'un joueur par un autre club ne sera prise en compte. Toute modification ou annulation devra être faite directement sur Badnet.

9. En cas de surnombre 120 joueurs (es), les inscriptions seront prises en compte en fonction de la date du paiement.

